

- Nos propositions s'appliqueront à l'Europe toute entière. Pour éviter une concentration abusive de ces catégories d'armes dans certaines régions du continent, nous préconiserons des sous-limites appropriées.

6. Soucieux d'étayer les réductions des niveaux de forces ainsi opérées dans l'ensemble de l'Europe, nous proposerons des mesures de stabilisation. Il s'agirait notamment de mesures de transparence de notification et de contrainte appliquées au déploiement, au mouvement et à l'état de préparation des forces classiques, avec leurs armements et leurs équipements.

7. Enfin, nous demanderons l'instauration d'un régime rigoureux et fiable de contrôle et de vérification prévoyant l'échange périodique de données détaillées sur les forces et leur déploiement, et aussi le droit de procéder à des inspections sur place.

#### SUR LA VOIE DE LA TRANSPARENCE

8. Une plus grande transparence est un élément essentiel d'une stabilité authentique. Voilà pourquoi, dans le cadre du processus de la CSCE, les négociations sur les mesures de confiance et de sécurité seront le complément indispensable de celles qui porteront sur la stabilité des armements classiques. Les résultats obtenus jusqu'ici dans la mise en oeuvre des dispositions du document de Stockholm sont encourageants, et nous pensons que la dynamique ainsi acquise doit être préservée.

9. Dans le but d'assurer la transparence des structures militaires, nous comptons avancer une proposition aux termes de laquelle on procéderait, chaque année, à un échange d'informations aussi large que complet sur l'organisation, les effectifs et les matériels des forces, ainsi que sur les programmes de déploiement d'armes d'importance majeure. Nous proposerons les modalités d'établissement d'un système d'évaluation sélective des informations communiquées.

10. En outre, afin d'exploiter les succès enregistrés dans la mise en oeuvre des dispositions du document de Stockholm et d'introduire plus de transparence dans les activités militaires, nous ferons également des propositions dans des domaines tels que:

- l'échange d'informations plus détaillées lors des notifications d'exercices;
- l'amélioration des arrangements régissant l'observation d'activités militaires;